



Motion adoptée lors de l'assemblée des délégués syndicaux

CGT, FO, SUD et CFTC de l'AP-HP

(Motion adoptée à la majorité moins une abstention)

Depuis près de deux ans maintenant nous sommes engagés dans l'unité d'action syndicale pour défendre l'Assistance publique,

- contre le vote du 3 juillet 2009 du Conseil d'administration de l'AP-HP démantelant l'Assistance publique des hôpitaux de Paris,
- contre la mise en place des ARS de la loi Bachelot

Nous constatons que ce même gouvernement qui refuse de répondre à nos exigences annonce son intention de démanteler le système des retraites.

Ce gouvernement qui parle de « consultation » sur nos retraites est le même qui vient de remettre en cause la catégorie active à savoir la possibilité de départ à la retraite à 55ans pour les infirmières.

Cela suffit, nos droits acquis ne sont pas « négociables ».

Ensemble, nous disons : « Ne touchez pas à nos retraites, nos droits ne sont pas négociables ».

- Maintien de la CNRACL et du Code des pensions civiles et militaires
- Maintien du calcul de la pension sur les six derniers mois
- Maintien de la catégorie active avec départ à 55 ans
- Maintien de la retraite mère de famille (15 ans – 3 enfants)
- Arrêt de l'allongement de la durée de cotisation, 40 ans c'est déjà trop
- Suppression des décotes
- Maintien du droit à la retraite anticipée avant 60 ans pour les carrières longues
- Maintien du système de retraite par répartition.

L'assemblée des délégués syndicaux CGT, FO, SUD et CFTC de l'AP-HP estiment que le rapport de force doit être à la hauteur des enjeux. Ils se prononcent pour la grève interprofessionnelle afin de bloquer le pays pour défendre nos retraites.

Paris, le 4 mai 2010